



Commission de la Mobilité et des Travaux publics

Procès-verbal de la réunion du 31 janvier 2019

Ordre du jour :

1. 7397 Débat d'orientation sur le financement des grands projets d'infrastructure réalisés par l'État
 - Désignation d'un Rapporteur
 - Présentation des projets

2. Divers

*

Présents : M. Carlo Back, M. Gilles Baum, M. François Benoy, M. Dan Biancalana, M. Frank Colabianchi, M. Yves Cruchten, M. Félix Eischen, M. Jeff Engelen, M. Marc Goergen, M. Max Hahn, M. Marc Hansen, M. Aly Kaes, M. Marco Schank, M. Serge Wilmes

M. François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

M. Tom Weisgerber, du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

M. Christian Antinori, directeur de CFL-IMMO

M. Roland Fox, directeur de l'Administration des Ponts & Chaussées

Mme Tania Sonnetti, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Marc Lies

M. David Wagner, observateur délégué

*

Présidence : M. Carlo Back, Président de la Commission

*

1. 7397 **Débat d'orientation sur le financement des grands projets d'infrastructure réalisés par l'État**

Monsieur Carlo Back est nommé Rapporteur du débat d'orientation.

Pour rappel, la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire a décidé en

2006 d'une nouvelle procédure à suivre en matière de préparation et de présentation de nouveaux projets dont les coûts dépassaient 7,5 millions d'euros, ceci afin d'optimiser le suivi financier des grands projets d'infrastructure réalisés par l'État et de renforcer les droits de participation et de contrôle de la Chambre des Députés. En 2009, ce seuil a été relevé à 10 millions d'euros. La procédure exige que la liste de ces nouveaux projets d'infrastructure soit soumise à l'approbation de la Chambre des Députés afin de permettre l'imputation des dépenses pour frais d'études à charge des divers fonds d'investissement.

Conformément à la procédure décrite ci-dessus, la Commission de la Mobilité et des Travaux publics procède à l'examen des projets d'infrastructure à soumettre à l'approbation de la Chambre des Députés.

*

Les responsables des CFL présentent le projet « Pôle multimodal Howald - Construction du bâtiment administratif ».

Le présent projet a pour objet la construction d'un bâtiment administratif au nouveau pôle d'échange Howald et dans les abords immédiats des gares ferroviaire et routière ainsi que du futur arrêt du tram. Ce bâtiment sera composé de trois sous-sols et de plusieurs niveaux, le rez-de-chaussée se trouvant au niveau du futur arrêt tram Howald.

Pour les détails exhaustifs de cette présentation, il est renvoyé au document repris en annexe 1.

Il est ensuite procédé à un bref échange de vues dont il y a lieu de retenir ce qui suit :

Suite à une question afférente, il est rappelé qu'un projet de loi de financement pour le nouveau pôle d'échange Howald a déjà été voté dans le passé. Ce qui est nouveau en l'occurrence, est le fait que l'État a été demandeur pour y construire des espaces de bureau sur les étages 2 à 5 (notamment pour les ministères logés actuellement dans des bâtiments que l'État doit louer). Chaque étage dispose d'une surface brute d'environ 960 m² (mesures extérieures du bâtiment). Le projet est actuellement budgétisé à 36 millions d'euros.

*

Les responsables de l'Administration des ponts et chaussées présentent les projets du Fonds des Routes, à savoir :

- Couloir Bus A7 entre Waldhaff et Kirchberg
- N11 -Couloir pour bus entre Gonderange et Waldhaff
- N11 -Réaménagement de la traversée de Junglinster
- Voie de délestage à Echternach (N10/E29/N11)
- A1 : Réaménagement échangeur Senningerberg

- Boulevard du Hoehenhof
- Voie de délestage et raccordement ZAE-CR102 avec réaménagement échangeur Capellen
- Réaménagement A4/B4 et avenue du Geesseknäppchen
- Nouvelle N4 et routes étatiques dans le cadre du développement de la friche Arbed/Schiffflange
- A4 : Voie pour tram rapide, BAU et covoiturage, échangeurs et couloir écologique Leidelengerbësch entre Foetz et Leudelage
- N1 Prolongement Tram Findel Kalchesbruck
- N6 Ligne de Tramway route d'Arlon
- N22 / CR304 Axe de desserte / voie de délestage à Redange
- N7 / CR115 / CR306 Reconfiguration carrefours N7 -CR115 -CR306 dans le contexte de la Z.A. « um Rouscht » à Bissen
- N7 / CR377 Carrefour Këppenhaff avec accès Z.A. Fléibour
- N7 Carrefour dénivelé à Lipperscheid
- N10 Redressement Machtum-Ahn-Hëttermillen et PC3
- Passerelle (OA 788) : élargissement pour piste cyclable
- Bowstring Schiffflange (OA 1084)
- OA 1219 -Tunnel Markusberg : Assainissement zone de gonflement
- Pôle d'échange Gare Centrale
- Pôle d'échange Frisange
- N7 / CR123 Suppression PN24 et PN24A à Pettingen
- N13 Contournement Dippach-Gare avec suppression PN5

Pour les détails exhaustifs de ces présentations, il est renvoyé aux documents repris en annexe 2.

Projet « Couloir Bus A7 entre Waldhaff et Kirchberg »

La commission est informée que l'actuelle bande d'arrêt d'urgence ne dispose pas d'une largeur suffisante. La construction d'une nouvelle voie de bus est planifiée.

L'actuelle route a été inaugurée en 2004/2005.

Projet « N11 -Couloir pour bus entre Gonderange et Waldhaff »

Il est précisé par Monsieur le Ministre qu'il s'agit d'un projet pilote (affectation variable d'une voie de route) d'une importance primordiale, un projet à voir également dans le cadre de la réforme du RGTR. Un projet analogue est envisagé pour le « Eicherberg ».

Il est confirmé que l'impact sur le « Grünewald » sera très faible.

Projet « N11 -Réaménagement de la traversée de Junglinster »

L'aménagement d'une piste cyclable le long de la N11 est planifié.

Projet « Voie de délestage à Echternach (N10/E29/N11) »

La présentation du présent projet ne soulève aucune question.

Projet « A1: Réaménagement échangeur Senningerberg »

La présentation du présent projet ne soulève aucune question.

Projet « Boulevard du Hoehenhof »

La présentation du présent projet ne soulève aucune question.

Projet « Voie de délestage et raccordement ZAE-CR102 avec réaménagement échangeur Capellen »

Un membre de la commission estime nécessaire de sensibiliser les automobilistes aux dangers existants au niveau de l'échangeur autoroutier N6/A6, notamment en raison du couloir d'autobus. L'administration étant conscient du problème, le présent projet devrait notamment permettre de minimiser le danger. En plus, un P&R sera construit en vue d'inciter les personnes à utiliser les transports publics.

À la question de savoir si le nouvel échangeur ne risque pas d'exercer une certaine force d'attraction sur le trafic et s'il existe d'ores et déjà des études concernant un éventuel surplus de trafic pour les communes concernées qui risqueraient le cas échéant d'attirer un trafic de transit plus élevé suite à la réalisation du projet, il est précisé que le présent projet n'aura pas d'impact négatif sur le trafic dans les communes limitrophes de Kehlen.

De nouvelles études seront également planifiées dans le futur pour éviter tout aggravement de la situation de trafic. Pour ce qui est du trafic des camions, il sera tenté de orienter le trafic sur le CR 202.

Monsieur le Ministre confirme qu'il existe un problème d'ordre général concernant le trafic du matin. La construction de nouvelles voies n'est qu'un déplacement de ce problème à long terme.

Projet « Réaménagement A4/B4 et avenue du Geesseknäppchen »

Pour ce qui est de la question d'un membre de la Commission concernant un pôle d'échange pour la gare de Hollerich, en précisant que les personnes venant de Kleinbettingen ne disposeraient pas d'un arrêt de bus, Monsieur le

Ministre donne à considérer qu'un arrêt s'y trouve déjà et qu'un projet est également en cours d'élaboration auprès des CFL.

Projet « Nouvelle N4 et routes étatiques dans le cadre du développement de la friche Arbed/Schifflange »

La présentation du présent projet ne soulève aucune question.

Projet « A4 : Voie pour tram rapide, BAU et covoiturage, échangeurs et couloir écologique Leidelengerbësch entre Foetz et Leudelage »

La présentation du présent projet ne soulève aucune question.

Projet « N1 Prolongement Tram Findel Kalchesbruck »

Il est confirmé qu'il est toujours planifié de prolonger le réseau de tramway vers l'Aérogare du Findel. En l'occurrence, il s'agit d'un deuxième projet.

Pour ce qui est du projet d'une nouvelle structure modulable pour des congrès et foires, la piste privilégiée est toujours actuellement le site du Findel. Une étude sera encore lancée. Monsieur le Ministre précise dans ce contexte que ce projet ne figure pas parmi les priorités pour les 5 prochaines années.

Projet « N6 Ligne de Tramway route d'Arlon »

Des négociations sont en train d'être menées avec les propriétaires du terrain sur lequel se trouve actuellement le magasin de bricolage « Batiself » qui va potentiellement déménager dans un avenir rapproché. Il est envisagé d'y installer un pôle d'échange, comprenant une gare de bus pour y diriger notamment le trafic venant de l'ouest du pays.

Projet « N22 / CR304 Axe de desserte / voie de délestage à Redange »

La présentation du présent projet ne soulève aucune question.

Projet « N7 / CR115 / CR306 Reconfiguration carrefours N7 -CR115 -CR306 dans le contexte de la Z.A. « um Rouscht » à Bissen »

La présentation du présent projet ne soulève aucune question.

Projet « N7 / CR377 Carrefour Këppenhaff avec accès Z.A. Fléibour N7 Carrefour dénivelé à Lipperscheid »

Un membre de la commission salue la désignation du site en tant que zone d'activité. En outre, il estime qu'il convient d'élargir la route et d'anticiper ainsi un éventuel élargissement de la N7 à 4 voies dans le futur. Pour ce qui est du projet du contournement de Hosingen l'élargissement planifié à 4 voies se limite au tunnel et se justifie par le souci de sécurisation de cette section. Monsieur le Ministre précise qu'une mise à 2 x 2 voies de la N7 n'est pas prévue. Il estime que la situation du trafic dans le nord n'est pas comparable à celle dans le sud et qu'on n'aura probablement pas non plus dans le futur besoin d'un tel élargissement.

Projet « N10 Redressement Machtum-Ahn-Hëttermillen et PC3 »

La présentation du présent projet ne soulève aucune question.

Projet « Passerelle (OA 788): élargissement pour piste cyclable »

Le projet de construction, lancé en octobre 2018, a au départ été budgétisé à 1,5 millions d'euros. Actuellement il se situe déjà au-delà du seuil de 10 millions d'euros.

Suite à une question concernant les mesures à prévoir contre d'éventuelles tentatives de suicide, il est précisé, en vue de prévenir ces tentatives, qu'il est projeté de sécuriser le pont, tout en tenant compte du fait que la vallée de la Pétrusse fait partie du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Projet « Bowstring Schiffflange (OA 1084) »

La présentation du présent projet ne soulève aucune question.

Projet «OA 1219 -Tunnel Markusberg : Assainissement zone de gonflement »

La présentation du présent projet ne soulève aucune question.

Projet « Pôle d'échange Gare Centrale »

La présentation du présent projet ne soulève aucune question.

Projet « Pôle d'échange Frisange »

La présentation du présent projet ne soulève aucune question.

Projet « N7 / CR123 Suppression PN24 et PN24A à Pettingen »

La présentation du présent projet ne soulève aucune question.

Projet « N13 Contournement Dippach-Gare avec suppression PN5 »

Il s'agit également d'un projet budgétisé au départ en dessous du seuil de 10 millions d'euros. Ce projet de contournement et de suppression du passage à niveau PN5 devra délester le trafic à Dippach. Le projet est actuellement en attente de la finalisation de l'étude géotechnique. L'étude une fois terminée permettra d'estimer de façon plus précise le budget et d'élaborer le dossier de soumission. Le projet dépassera vraisemblablement le seuil des 10 millions d'euros.

*

Les responsables de l'Administration des bâtiments publics présenteront leurs projets lors de la prochaine réunion du 4 février 2019.

2. Divers

Aucun point divers n'est abordé.

La Secrétaire-administrateur,
Tania Sonnetti

Le Président de la Commission de la Mobilité et des
Travaux publics,
Carlo Back